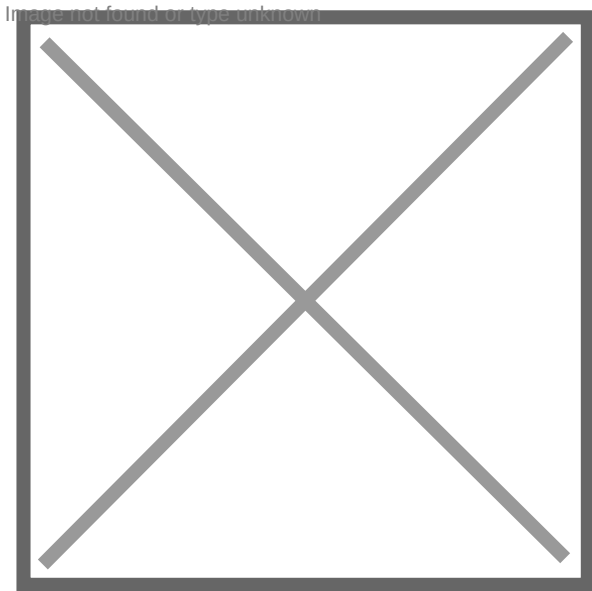




Est-ce que la police peut retrouver quelqu'un avec son numéro

Par **m0n5ter01**, le **23/09/2017** à **10:33**

Bonjour,
Je vous écris car j'ai eu un mal entendu avec un particulier. Sur un site d'annonce la personne m'a contacté car j'avais mis une annonce disant que je voulais échanger un iPhone 7 Plus gold 128GB contre le même mais en noir mat. La personne me contactant me dit comme quoi il a le téléphone que je veux. On se donne rdv on s'est échanger le téléphone et en arrivant chez moi je me suis rendu compte que le téléphone que la personne m'a donné n'était pas 128GB mais 32GB. Je n'ai ni son nom ni adresse mais son numéro. Si je porte plainte est-ce que la police peut faire quelque chose ?

Par **morobar**, le **23/09/2017** à **10:49**

Bonjour,
Déjà il va falloir porter plainte, ce n'est guère évident de prétendre à une escroquerie (pénal) ou vice du contentement (civil).
Si vous n'avez pas la preuve certaine qu'il vous a été proposé un appareil de 128 giga c'est peine perdue.

Par **amajuris**, le **23/09/2017** à **14:27**

Bonjour,
Vous écrivez vous-même qu'il s'agit d'un malentendu, donc d'un problème civil et non pénal.
Donc comme il n'y a pas d'infraction pénale, vous ne pouvez pas déposer de plainte.
vous pouvez assigner votre vendeur devant un tribunal civil qui vous coûtera sans doute plus cher que le montant du litige.
Salutations

Par **BrunoDeprais**, le **23/09/2017** à **21:57**

Bonsoir
Je crois que vous allez perdre plus de temps qu'autre chose à tenter de résoudre cette situation.
Une tentative de dépôt de plainte risque de ne pas être recevable.
Vous avez proposé un échange, puis vous l'avez accepté, où est l'escroquerie?
Avec son numéro, vous pouvez tout au plus tenter de l'appeler et de remettre les choses en l'état initial, mais je doute qu'il va accepter.